

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

États financiers de Saguenay

LA VILLE MAQUILLE LA VÉRITÉ SUR LES FINANCES MUNICIPALES

SAGUENAY, le 2 mai 2017 – L'état des finances à Ville de Saguenay nécessite l'adoption rapide d'une politique de gestion de la dette, selon la chef de l'ERD Josée Néron. Cette politique devra avoir pour objectif de maintenir le service de la dette à un maximum de 15 % des revenus totaux annuels et un endettement net à long terme qui ne dépasse pas les revenus totaux annuels. Le service de la dette représente actuellement 17 % des revenus totaux et la dette est de 396 M\$ - soit 360 M\$ en excluant la dette du réseau électrique dont les revenus assurent le recouvrement - pour un exercice financier de 326 M\$. L'augmentation de la dette a été moindre cette année, mais il reste beaucoup de travail à faire, estime Josée Néron.

« Les surplus annoncés sont des surplus artificiels, puisque pour arriver à un surplus, il a fallu emprunter pour les activités de fonctionnement, majoritairement pour renflouer le fonds de pension. C'est un choix que l'administration actuelle fait année après année, que d'emprunter pour l'épicerie au lieu de taxer davantage. C'est une taxe qui est reportée sur les générations futures », affirme Mme Néron.

De plus, Saguenay cautionne la dette de plusieurs organismes à but non lucratif, pour un total de 39 M\$. Il s'agit d'une dette potentielle pour la Ville. Trente-trois millions de ce montant est constitué de la dette des organismes qui gèrent des actifs municipaux, et dont la Ville rembourse automatiquement les emprunts par le biais de subventions. Saguenay arrive en deuxième position des 10 plus grandes villes du Québec pour ce qui est du montant des cautionnements, ce qui la met à risque. « En réalité, cette façon de procéder déguise le montant réel de la dette puisqu'il la camoufle à travers les OBNL qui assurent des services complémentaires à la population au nom de la Ville », selon la candidate à la mairie.

-30-

Renseignements et entrevues :

Catherine Bergeron, directrice adjointe aux communications et affaires juridiques

Cabinet de Josée Néron

T|418|698|3981 poste 1

C|418|817|5908